SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 9 juillet 2024 A 18 HEURES 30

2024-025

République Française

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

- PROCES VERBAL - TOME 1

- Demandes d'aides

Sabine TOUCHARD

Sylvie BATYS

- Affaires diverses:

Comité de pilotage de l'analyse des besoins sociaux

Sabine TOUCHARD

Repas des aînés

Sylvie BATYS

Voyage du 14 septembre 2024

Sylvie BATYS

Conformément à l'article L 123-4 du code de l'action sociale et des familles et au principe retenu, en ouverture de séance, le quorum étant atteint, il est proposé de désigner un secrétaire de séance.

Madame Annette FALLOUX est désignée secrétaire de séance.

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf juillet à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Chacé, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Armel FROGER, sur convocation faite par lui, le deux juillet deux mille vingt-quatre.

Présents: Monsieur FROGER Armel

Madame TOUCHARD, Madame BATYS,

Madame BOISGARD, Madame SXAY, Monsieur MERCK

Madame FALLOUX, Monsieur VAHÉ, Madame MILLASSEAU,

Excusés: Monsieur ROULLOIS qui a donné pouvoir à Madame FALLOUX Madame REVERDY, Madame BRUNET, Madame MARTIN,

Madame DEZE, Monsieur BRIAUD, Madame CHANTRON

Madame VASSEUR

En exercice: 17

Etaient Présents: 9

Excusés: 8

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Annette FALLOUX

1) Demandes d'aides (voir délibérations TOME 2)

Des familles ont sollicité le CCAS pour avoir une aide afin de régler le voyage scolaire de leurs enfants. Il est proposé aux membres de fixer des règles basées sur un montant d'aide allouée, puis un pourcentage en fonction du quotient familial.

VOYAGES SCOLAIRES

Proposition de pourcentages de participation en fonction du quotient familial

Quotient familial	≼ 600	601 à 800	801 à 1000
Pourcentage de prise en charge d'un montant alloué	100%	50%	25%

Montant alloué:

Base 80,00 euros

Deux familles sur trois sont au-dessus du quotient et ne peuvent pas bénéficier d'une aide.

AFFAIRES DIVERSES:

♦ Comité de pilotage de l'analyse des besoins sociaux

Dans le cadre de l'élaboration de l'analyse des besoins sociaux, un comité de pilotage doit être mis en place. Il est décidé que ce comité de pilotage sera constitué d'élus, de membres bénévoles des communes déléguées et de joindre le service technique afin d'avoir tous les éléments concernant les bâtiments et la voirie.

Les membres de ce comité de pilotage sont : Armel FROGER, Président, Sabine TOUCHARD, Sylvie BATYS, Josiane BOISGARD, Éric VAHÉ, Philippe ROULLOIS, Geneviève MILLASSEAU, Jean-François SUIRE, Sabrina CHALUMEAU, Jean-Michel CHAILLOU.

Deux suppléants sont proposés en cas d'absence d'une personne : Éric MERCK et Anne-Marie FALLOUX.

Le premier comité de pilotage est prévu le 24 septembre prochain à 18h30.

♣ Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le 2 mars 2025 au complexe des Ifs

♣ Voyage du 14 septembre 2024

27 personnes sont inscrites pour le moment. Les dates d'inscription sont repoussées au 20 juillet. Pour compléter le car il sera possible d'inscrire des personnes extérieures à la commune avec un tarif identique. Les clubs des aînés vont être relancés.

Il est possible d'avoir un car plus petit mais la différence de prix est minime.

♣ PASS I.A.E.

Deux chargées de l'insertion ASPIRE ont pris contact avec le CCAS afin de présenter le PASS IAE. Ce dispositif concerne l'insertion des personnes en difficulté.

En effet, les employeurs ne peuvent pas embaucher ces personnes si elles ne sont pas inscrites sur la plateforme des emplois de l'inclusion. Elles doivent passer par des prescripteurs habilités et les CCAS en font partie. Il suffit de créer un compte et d'enregistrer les demandeurs s'ils rentrent dans les critères des emplois d'inclusion. L'inscription est valable deux ans et peut être renouvelée, il est préférable de prolonger pour éviter le délai de carence. Le but de ces emplois c'est que ça débouche sur un contrat ou un stage.

4 Ateliers équilibrage et prévention de chute

Une kinésithérapeute propose des ateliers d'équilibrage et de prévention de chute sur la commune. Une conférence aura lieu le 16 octobre prochain à 18h grande salle des Paillons à Chacé. 12 ateliers seront ensuite mis en place.

4 Ateliers de mobilité

Sylvie BATYS informe du changement de dates des ateliers concernant la sécurité routière. Ces ateliers auront lieu les 2 et 30 septembre 2024 salle des Paillons à 14h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45

Le Secrétaire de Séance

A. FALLOUX

Le Président A. FROGER

